

Pierre Guyomar

*Le Partisan de l'égalité politique  
entre les individus (1793)*
 Texte en A4  
[LLS.fr/DDFCGuyomar](https://lls.fr/DDFCGuyomar)

*Pierre Guyomar est l'un des rares députés défenseurs des droits de la femme pendant l'époque post-révolutionnaire. Dans cet extrait, il rejette avec force l'idée d'une hiérarchie naturelle et politique entre les hommes et les femmes.*

1 Quelle est donc la prodigieuse différence qui existe entre l'homme et la femme ? Je n'en vois aucune dans les traits caractéristiques. Je veux dire l'âme pour ceux qui les admettent, la raison et les passions pour les partisans de l'un ou de l'autre système. Il y a sans doute une différence,  
5 c'est celle des sexes. Celle-là n'est certes pas à l'avantage de notre orgueil, puisqu'elle nous rapproche des animaux auxquels nous tenons sous divers rapports. Comme nous, ces êtres sensibles sont habitants du globe. Mais je ne conçois pas comment une différence sexuelle en mettrait une dans l'égalité des droits. Quoi ! Ce serait là la ligne de démarcation tracée  
10 par la nature, entre la partie souveraine et la partie sujette<sup>1</sup> dans l'espèce humaine ? En ce cas-là, les femmes naissent et demeurent esclaves, et inégales en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune des hommes.

Telle est l'explication naturelle qu'il faut donner, dans ce système, à  
15 l'article premier des droits. J'avoue que, dans le second article, la femme jouit de la sûreté, de la propriété qu'il garantit : on semblerait convenir par là que les droits doivent être communs et réciproques. J'en pourrai donc tirer un argument favorable, que le troisième article va me donner lieu de présenter dans le plus grand jour. « Le principe de toute souveraineté  
20 réside essentiellement dans la nation ; nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. »

1. Soumise à une autorité.

De deux choses l'une, ou la nation est composée d'hommes et de femmes, ou elle ne l'est que d'hommes. Dans le premier cas, les hommes forment un corps, contre l'esprit de l'article ; dans le second cas, les  
25 femmes sont les ilotes<sup>1</sup> de la République. Choisissez ! De bonne foi, la différence des sexes est-elle un titre mieux fondé que la couleur des nègres<sup>2</sup> à l'esclavage ?

La philosophie vient de rendre ces hommes à la grande famille, et la réunion des Noirs et des Blancs fera époque<sup>3</sup> dans les annales du genre  
30 humain. Cette réunion tardive des mâles, diversement colorés, dans les mêmes assemblées primaires, fera connaître tout à la fois, et l'imbécillité, et la dépravation<sup>4</sup> humaine, et le triomphe éclatant du philosophe sur les gens à préjugés.

Ou je me trompe lourdement, ou une peau blanche, noire, ne caractérise pas plus l'exclusion à la souveraineté dans l'espèce humaine, qu'un  
35 sexe mâle, féminin. D'où je conclus que la supériorité que les hommes affectent par le fait sur les femmes, est aussi attentatoire<sup>5</sup> à la justice qu'à la souveraineté. Tout ou rien, voilà l'alternative que les partisans de l'égalité et de la liberté peuvent et doivent proposer. Dans cette grande cause, les  
40 demi-moyens sont aussi illusoire que dérisoires.

*Le Partisan de l'égalité politique entre les individus ou Problème très important de l'égalité en droits et de l'inégalité en fait, brochure publiée le 27 avril 1793, orthographe et ponctuation modernisées.*

1. À l'origine, esclaves des Spartiates, dont les conditions de vie étaient particulièrement dures ; se dit plus généralement d'une personne asservie, réduite à la misère et à l'ignorance.

2. Ce mot n'a pas, à cette époque, de sens péjoratif.

3. Fera date, marquera. L'esclavage sera aboli le 29 août 1793 à Saint-Domingue et le 4 février 1794 dans l'ensemble des colonies françaises (mais Napoléon le rétablira le 20 mai 1802).

4. Dégradation morale.

5. Qui porte atteinte à, qui attaque.

► **Préparer l'explication linéaire**

8 points

**Étape 1** Première lecture et repérages

1. a) Faites des recherches rapides sur Pierre Guyomar. À quel groupe politique appartient-il ? Quelles sont les revendications majeures de ces députés ? b) Quelle est la situation politique de la France en 1793 ?
2. Observez comment le texte progresse : distinguez trois mouvements auxquels vous donnerez un titre.

**Étape 2** Analyser le texte

3. Quels moyens Guyomar emploie-t-il pour convaincre ? Observez les types d'arguments, l'enchaînement logique des idées et l'image que l'auteur donne de lui-même et du genre humain.
4. **Deuxième et troisième paragraphes** • Comment l'auteur met-il en évidence les contradictions logiques sur lesquelles reposent les premiers articles de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* ?
5. **Deux derniers paragraphes** • a) Quel nouvel argument est déployé ? b) Reformulez la conclusion à laquelle Guyomar aboutit.

**Étape 3** Préparer l'introduction et la conclusion

6. **Introduction** • Choisissez l'expression la plus appropriée pour présenter les enjeux de cet extrait : *une critique méthodique et radicale / froide et autoritaire / enflammée et ironique de l'inégalité entre les sexes*.
7. **Conclusion** • Proposez une ouverture en montrant comment la *Déclaration* d'Olympe de Gouges rejoint les revendications exprimées dans ce discours de Pierre Guyomar.

► **Préparer la lecture**

2 points

8. En binôme, entraînez-vous à lire à voix haute : écoutez votre camarade, donnez-lui deux conseils pour s'améliorer, puis inversez les rôles.

► **Traiter la question de grammaire**

2 points

9. Analysez l'expression de l'interrogation dans le passage souligné puis réécrivez-le à la forme indirecte.

**Résonances pour préparer la dissertation**

## • « Comme nous, ces êtres sensibles sont habitants du globe »

1. a) À quel moment Gouges fait-elle aussi la comparaison entre les humains et les animaux ? b) Dans quel but fait-elle cette comparaison ?
2. Relisez les réflexions de Condorcet p. 13 puis montrez en quoi la réflexion de Guyomar s'inscrit dans la lignée de celle de ce philosophe.

## • Une inégalité naturelle ?

« Ce serait là la ligne de démarcation tracée par la nature, entre la partie souveraine et la partie sujette dans l'espèce humaine ? »

Pierre Guyomar, *Le Partisan de l'égalité politique entre les individus*, 1793.

3. Dans quelle mesure Olympe de Gouges rejette-t-elle également l'idée d'une inégalité inscrite dans la nature ?
4. Quel philosophe des Lumières trace au contraire une ligne de démarcation nette entre les sexes ? Approfondissez votre réflexion grâce à l'étude transversale 4, p. 128 à 132.

## • « Une peau blanche, noire, [...] un sexe mâle, féminin »

5. En quoi le combat d'Olympe de Gouges pour l'égalité des droits dépasse-t-il également la seule question des sexes ? Référez-vous au prolongement numérique proposé sur [LLS.fr/DDFCZamore](https://lls.fr/DDFCZamore).  
→ Deux autres textes du Parcours associé proposent également une réflexion sur l'égalité des droits et la cause des Noir(e)s dans le contexte révolutionnaire :
  - un texte de Toussaint Louverture, p. 108-109 ;
  - un extrait de *Ziméo* de Saint-Lambert, proposé sur [LLS.fr/DDFCZimeo](https://lls.fr/DDFCZimeo).